

LES MATINÉES DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES DU CRI-VIFF

Conférence (45 minutes) suivie d'une période d'échanges (45 minutes)

Peut-on prédire la gravité des violences conjugales? : examen des infractions enregistrées à Montréal entre 2000 et 2009

Frédéric Ouellet, Stagiaire postdoctoral ; Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), avec la collaboration du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS).

Rémi Boivin, Conseiller en planification à la section Recherche et planification du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) depuis quatre ans, détient un doctorat de l'École de criminologie de l'Université de Montréal.

Marie-Marthe Cousineau, Professeur à l'École de criminologie; chercheure régulière du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF).

La présente étude porte sur la gravité et tente à l'aide des caractéristiques du contexte et des individus en cause de prédire la gravité des événements de violence conjugale. Pour mesurer la gravité, l'infraction la plus grave enregistrée par les policiers dans le rapport d'événement est utilisée. Les infractions enregistrées dans un contexte conjugal varient passablement, elles renvoient aussi bien à des menaces/extorsion, des voies de fait, qu'à des agressions sexuelles et des homicides. Les données utilisées proviennent du Module d'Information policière (MIP), elles reflètent l'ensemble des événements criminels entre conjoints actuels ou passés qui sont survenus sur le territoire montréalais entre 2000 et 2009. Entre 2000 et 2009, les policiers montréalais ont enregistré pas moins de 53429 incidents criminels impliquant des conjoints ou des ex-conjoints. La présente étude permet d'examiner la dynamique des événements qui se produisent dans un contexte conjugal dans une perspective neutre; celle du policier. Les modèles linéaires hiérarchiques utilisés dans la démonstration permettent d'inclure à la fois des caractéristiques propres aux événements (niveau 1) et celles du milieu de vie dans lequel ces événements surviennent (niveau 2) pour expliquer la gravité des violences conjugales.

Mardi 13 décembre 2012

De 9h00 à 10h30

À l'Université de Montréal :

Pavillon Claire-McNicoll : 2900, boul. Édouard-Montpetit, local Z-337

(à proximité de la station de métro Université de Montréal)

www.umontreal.ca/plancampus/pavillons/pav15.html

LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ. RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT !

Réservation par courriel seulement : cri-viff@umontreal.ca

Visitez notre site Web : www.cri-viff.gc.ca